

COMMUNE DE GRIGNON
Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
Délibération n° 2019.09.03_02

Le **trois septembre deux mil dix-neuf**, le Conseil municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

Étaient présents (par ordre alphabétique des noms) : Madame BLANC Lina, Madame BUSALB Corinne, Monsieur CARRABIN André, Monsieur CREMONE Michel, Monsieur DI MARTINO Carmelo, Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur FERRONT Rémi, Madame GONIN JORQUERA Floriane, Madame MARTIN Stéphanie, Madame MOLLIER Annick, Monsieur RIEU François, Monsieur RUFFIER Olivier, Monsieur TORDJMANN David, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusé(e)s (par ordre alphabétique des noms) : Madame BELLANGER Annette pouvoir à Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur BINET Thierry pouvoir à Madame GONIN JORQUERA Floriane, Monsieur GHEZZI Rémi pouvoir à TORDJMANN David, Madame GRAFF Séverine pouvoir à Madame BLANC Lina, Monsieur PAVIOL Franck pouvoir à Madame MARTIN Stéphanie, Madame REGAZZONI Fabienne pouvoir à Madame BUSALB Corinne.

Secrétaire de séance : Monsieur TORDJMANN David

Date de convocation : le 23 août 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19 (dix-neuf)
Présents : 13 (treize)
Votants : 19 (dix-neuf)
Pour : 19 (dix-neuf)
Abstentions :
Contre :

Rapporteur : Monsieur François RIEU - Maire

Objet : Demande de subvention d'aide au développement des collections pour la bibliothèque

Monsieur le Maire expose le projet des membres bénévoles de la bibliothèque de renouveler les collections BD de l'espace adulte et jeunesse.

Le vieillissement des ouvrages par de nombreux usages et manipulations nécessite un renouvellement dans leur ensemble de ces deux collections pour un coût prévisionnel de 1 426.79 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCEPTE : le projet énoncé ci-dessus,

APPROUVE : le coût prévisionnel d'un montant de 1 426.79 €

SOLLICITE : le Conseil Savoie Mont Blanc « Savoie Biblio » afin d'obtenir une subvention pour l'achat de ces collections.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,
Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
la réception en Préfecture le (Voir cachet) :
Et de la publication, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20190910-20190903-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2019
Affichage : 10/09/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

A Grignon, le 03 septembre 2019

Monsieur Le Maire,
François RIEU

